MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2025

Concours :
Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES)

Capes interne à affectation locale – Mayotte

Section : Mathématiques

Rapport de jury présenté par : Monsieur Xavier GAUCHARD, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR), Président du jury

Conseil aux futurs candidats

Il est recommandé aux candidats de s'informer sur les modalités du concours.

Les renseignements généraux (conditions d'accès, épreuves, carrière, etc.) sont donnés sur le site du ministère de l'Éducation nationale de la jeunesse et des sports :

http://www.devenirenseignant.gouv.fr

Le jury du CAPES national de mathématiques à affectation locale à Mayotte met à disposition des candidats et des formateurs un site spécifique :

https://capes-math.org/index.php?id=mayotte

Les épreuves écrites de cette session se sont tenues le 8 avril 2025.

Les épreuves orales se sont déroulées le 23 et 24 juin 2025 au lycée Chopin de Nancy et le 25 juin 2025 au collège Mariama Salim de Sada.

Le jury remercie chaleureusement l'équipe de direction et l'ensemble des personnels des deux établissements pour la remarquable qualité de leur accueil.

Table des matières

1. Présentation du concours

Des concours externes et internes de recrutement avec affectation locale à Mayotte ont été institués, pour les sessions 2021, 2022 et 2023, 2024 par le décret MENH2031189D en date du 3 février 2021.

Les professeurs certifiés stagiaires nommés à la suite de leur réussite au concours accomplissent un stage d'une durée de deux ans dans l'académie de Mayotte, qui ne peut être prolongé que d'une année par décision du recteur d'académie. À l'issue du stage, les professeurs certifiés stagiaires qui sont titularisés sont affectés dans l'académie de Mayotte. La titularisation entraîne la délivrance du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

1.1. Définition des épreuves

Conformément à l’arrêté du 11 février 2021 (MENH2036426A).

1.1.1. Épreuve d'admissibilité

Composition de mathématiques.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

Le programme de l'épreuve est celui des classes des collèges et des lycées d'enseignement général et technologique.

1.1.2. Épreuve d'admission

L'épreuve consiste en un entretien avec le jury visant à reconnaître les acquis de l'expérience professionnelle du candidat et à apprécier son aptitude et ses capacités à appréhender une situation professionnelle concrète. Elle prend appui sur un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) établi par le candidat. Ce dossier n'est pas noté.

Durée : une heure ; coefficient 1. L'épreuve comporte deux parties.

Chaque partie compte pour moitié dans la notation de l'épreuve.

A. Première partie.

Elle consiste en une présentation par le candidat de son dossier (dix minutes maximum) suivi d'un échange avec le jury (vingt minutes maximum). Cet échange doit permettre d'approfondir les éléments contenus dans le dossier et, le cas échéant, d'en expliciter certaines parties ou de les mettre en perspective.

B. Seconde partie.

À partir de l'expérience professionnelle du candidat décrite dans son dossier de RAEP, le jury détermine un sujet qui est remis au candidat au début du temps de préparation. Ce sujet peut interroger un des points du programme que le candidat a été amené à mettre en œuvre dans les classes où il a enseigné. Le sujet peut également porter sur des éléments d’action de formation dispensée par le candidat dans son parcours professionnel.

L'entretien avec le jury qui suit l'exposé du candidat doit permettre d'approfondir les différents points développés par ce dernier. Cet entretien comprend un questionnement touchant plus particulièrement la connaissance réfléchie du contexte institutionnel et des conditions effectives d'exercice du métier en responsabilité au sein du système éducatif français et de ses particularités à Mayotte.

Le jury apprécie la clarté et la construction de l'exposé, la qualité de réflexion du candidat et son aptitude à mettre en lumière l'ensemble de ses compétences (pédagogiques, disciplinaires, didactiques, évaluatives, etc.) pour la réussite de tous les élèves.

1.1.3. Composition du jury

Le jury du CAPES interne avec affectation locale à Mayotte, section Mathématiques, a été constitué pour la session 2025 de 25 personnes (13 femmes, 12 hommes), qui ont été nommées par deux arrêtés du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports en date du 31 mars 2025 et du 14 avril 2025.

2. Quelques statistiques

Pour la session 2025, 7 postes ont été offerts au concours (arrêté MENH2426348A du 27 novembre 2024).

Alors que 35 candidats étaient inscrits à ce concours, seulement 9 d'entre eux ont pu se présenter à l'épreuve écrite.

Les notes obtenues par les candidats à l'épreuve écrite d'admissibilité varient de 5 à 9,17 sur 20, avec une moyenne de 7,05 et un écart type de 1,48.

Le jury a retenu 9 admissibles. La note du dernier admissible est de 5 sur 20.

Parmi les 9 candidats admissibles, 7 se sont présentés à l'épreuve orale d'admission. Les notes sur 20 attribuées à cette épreuve orale varient de 1 à 16.

À l'issue de la délibération d'admission le jury a retenu 4 candidats (total du dernier admis : 18,06 sur 40).

3. Épreuve écrite d'admissibilité

3.1. Énoncé de l'épreuve d'admissibilité

Problème 1 : Vrai -Faux

Préciser si chacune des propositions suivantes est vraie ou fausse, puis justifier la réponse. Une réponse non justifiée ne rapporte aucun point.

1. **Proposition** : L'inverse d'un nombre décimal est un nombre décimal.

2. **Proposition** : Le volume d'un cylindre est proportionnel à son rayon.

3. **Proposition** : L'inverse de $\sqrt{2}-1$ est $\sqrt{2}+1$.

4. **Proposition** : Les réels x vérifiant $\frac{1}{9} \leq \frac{1}{x^2} \leq \frac{1}{4}$ sont les réels de l'intervalle [2 ; 3]

5. **Proposition** : Pour tout réel x, on a $-x \leq x^2$

6. Soit ABCD un carré.

M est un point du côté $[\mathrm{AB}]$ et N un point du côté $[\mathrm{BC}]$ tels que $\mathrm{AM} = \mathrm{BN}$.
Proposition : Les droites (AN) et (DM) sont perpendiculaires.

7. Dans la figure ci-dessous, D est un point du segment $[\mathrm{AB}]$, E un point du segment $[\mathrm{AC}]$ et F un point du segment $[\mathrm{BC}]$, avec $\mathrm{AB} = 35$ et $\mathrm{AD} = \mathrm{BC} = 21$.

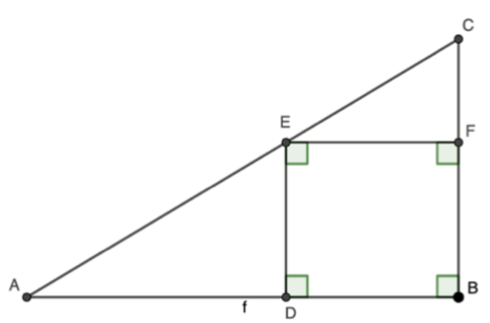

Proposition : Le rectangle BDEF est un carré.

8. Soit ABCD un carré de côté 2 cm. I et J sont les milieux des côtés $[\mathrm{DC}]$ et $[\mathrm{CB}]$.

Proposition : $\cos \widehat{\mathrm{JAI}} = \frac{4}{5}$.

9. **Proposition** : La somme des carrés des sinus de deux angles complémentaires est égale à 1.

10. Soient $\vec{u}, \vec{v}$ et $\vec{w}$ trois vecteurs d'un espace vectoriel euclidien.

Proposition : Si $\vec{u} \perp (\vec{v}-\vec{w})$ et $\vec{v} \perp (\vec{u}-\vec{w})$, alors $\vec{w} \perp (\vec{u}-\vec{v})$.

11. Soit (E) l'équation $ax^2 + bx + c = 0$, où a, b et c sont des réels, avec $a \neq 0$.
Proposition : Si l'équation (E) admet deux solutions opposées non nulles, alors $b = 0$.

12. On définit deux fonctions f et g sur $\mathbb{R}$ par :

$$f(x) = x^3 + 3x - 1 \text{ et } g(x) = 3x - \cos(x) + x^2 \sin(x).$$

Proposition : Les courbes représentatives des fonctions f et g ont la même tangente au point d'abscisse 0.

13. **Proposition** : La fonction $x \longmapsto \ln(\ln(x))$ est définie sur $]0; +\infty[$.

14. **Proposition** : Les parties à 10 éléments sont deux fois plus nombreuses dans un ensemble à 20 éléments que dans un ensemble à 19 éléments.

15. Soit l'expérience aléatoire consistant à tirer l'une après l'autre et sans remise deux cartes dans un paquet de 12 cartes composé des 4 as, des 4 rois et des 4 dames.
Proposition : La probabilité de tirer une dame en second est $\frac{1}{3}$.

16. On lance un dé équilibré à 6 faces numérotées de 1 à 6.
La variable aléatoire X est définie par :

$$X = \begin{cases} 2 \text{ si on obtient un nombre pair} \\ 0 \text{ sinon} \end{cases}$$

Proposition : La variable aléatoire X a pour espérance $E(X) = 1$.

17. Un QCM est constitué de trois questions. Pour chaque question, quatre réponses sont proposées dont une seule est correcte.
Axel répond au hasard et ses réponses sont indépendantes les unes des autres.
Proposition : La probabilité qu'Axel ait au moins deux réponses correctes est supérieure à $\frac{1}{4}$.

18. La durée de vie T, en année, d'un objet suit une loi exponentielle de paramètre $0{,}25$.
Proposition : L'objet dure depuis 15 ans. La probabilité que l'objet ne fonctionne plus dans les cinq années suivantes est supérieure à $0{,}9$.

19. **Proposition** : La somme de deux diviseurs d'un entier est un diviseur de cet entier.

20. Les entiers x, y et z vérifient $x^2 + y^2 = z^2$.
Proposition : x, y et z ne peuvent pas être impairs tous les trois.

Problème 2 : géométrie dans l'espace

La figure ci-dessous représente un cube $ABCDEFGH$ d'un espace affine de dimension $\mathbf{3}$.

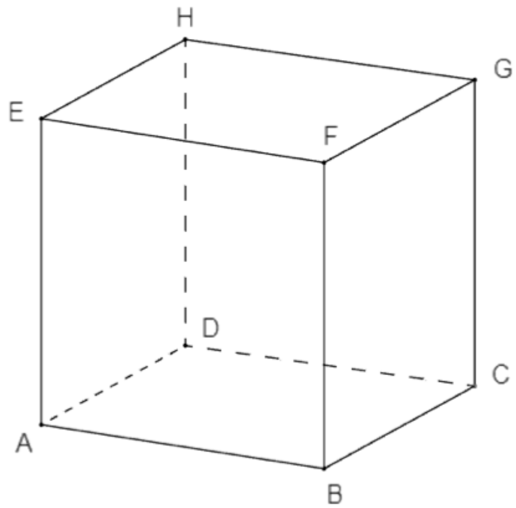

1. Justifier que les plans (AEH) et (BGD) ne sont pas parallèles.

La section plane d'un solide est la surface obtenue lors d'une coupe de ce solide par un plan.

2. Donner, sans justifier, la nature de la section du cube par le plan(BGD).

3. Répondre aux questions suivantes :
   a. Le triangle CDE est-il rectangle ?
   b. Les droites (DE) et (BD) sont-elles orthogonales.
   c. Les droites (FD) et (AG) sont-elles sécantes ? sont-elles orthogonales ?

Problème 3 : suites, raisonnement et algorithmique

Soit la suite (u_n) définie pour tout entier naturel n par :

$$u_{n+1} = 4u_n - 9n + 6 \text{ avec } u_0 = 0.$$

1. **Etude des termes de la suite :**
    a. Calculer u_1, u_2 et u_3.
    b. La suite (u_n) est-elle arithmétique ?
    Préciser le type de raisonnement utilisé pour répondre à cette question.
    c. Démontrer que pour tout entier naturel n, u_n est multiple de 3.
    Préciser le type de raisonnement utilisé pour répondre à cette question.

2. **Forme explicite de la suite $(\boldsymbol{u_n})$:**
    Soit la suite (v_n) définie pour tout entier naturel n par $v_n = u_n - 3n + 1$.
    a. Démontrer que la suite (v_n) est géométrique de raison 4.
    b. Démontrer que pour tout entier naturel n : $u_n = 4^n + 3n - 1$.

3. **Propriété caractéristique de la suite $(\boldsymbol{u_n})$**
    Justifier que pour tout entier naturel n, u_n est pair, si et seulement si n est impair.
    Préciser le type de raisonnement(s) utilisé(s) pour répondre à cette question.

4. **Comportement de la suite $(\boldsymbol{u_n})$:**
    a. Démontrer que la suite (u_n) est croissante.
    b. Déterminer la limite de la suite (u_n).
    c. Écrire une fonction python **seuil**(S) qui donne, lorsque le seuil S est donné, la première valeur de n telle que $u_n > S$.
    d. Justifier l'arrêt de cet algorithme pour toute valeur de S et on donnera la valeur renvoyée par **seuil**(10**9).

Problème 4 : fonctions

Partie A : étude mathématique d'une fonction.

Soit f la fonction définie sur $[0;+\infty[$ par $f(x) = 6x\mathrm{e}^{-0,5x}$. On note C_f sa courbe représentative dans un repère orthogonal $(O;\ \vec{\imath},\vec{\jmath})$.

1. Calculer la limite de f en $+\infty$. Interpréter graphiquement.

2.
   a. Justifier que f est dérivable sur $[0;+\infty[$, et que, pour tout $x \in [0;\ +\infty[$, on a :
   $$f'(x) = (6-3x)\mathrm{e}^{-0,5x}.$$
   b. Établir le tableau de variations complet de la fonction f sur $[0;+\infty[$.

3. Justifier que l'équation $f(x) = \frac{6}{\mathrm{e}}$ admet une solution unique α sur l'intervalle $[2;+\infty[$.
   Donner une valeur approchée de α par excès, à 10^{-2} près.

4. On admet que la fonction f est deux fois dérivable sur $[0;+\infty[$, et que sur cet intervalle :
   $$f''(x) = (1,5x-6)\mathrm{e}^{-0,5x}.$$
   Étudier la convexité de la fonction f sur $[0;+\infty[$. Préciser les points d'inflexion éventuels.

5. Soit A un réel strictement positif.
   a. Vérifier, à l'aide d'une intégration par parties, que :
   $$\int_0^A f(x)\mathrm{d}x = -12A\mathrm{e}^{-0,5A} - 24\mathrm{e}^{-0,5A} + 24.$$
   b. Interpréter graphiquement le résultat ci-dessus.
   c. Déterminer la limite de $\int_0^A f(x)\mathrm{d}x$ lorsque A tend vers $+\infty$.

Partie B : application.

On étudie la concentration dans le sang d'un patient, en milligramme par litre (mg/L), d'un médicament absorbé par voie orale, en fonction du temps, exprimé en heure.
Les résultats observés conduisent à modéliser l'évolution de la concentration du médicament par la fonction f étudiée dans la **partie A** et représentée ci-dessous.

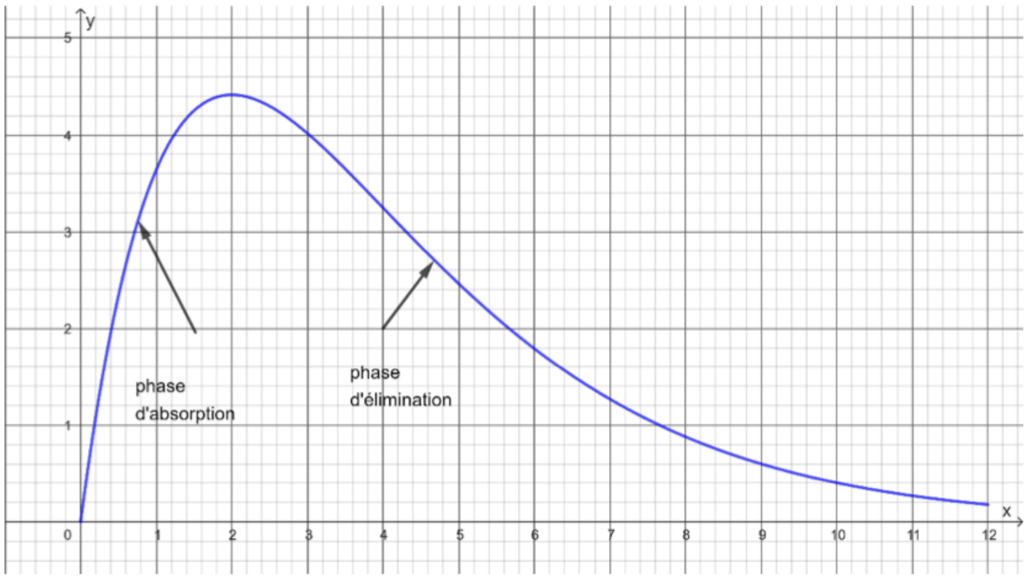

La partie croissante correspond à la phase d'absorption.
La partie décroissante correspond à la phase d'élimination.

Répondre aux questions suivantes en utilisant les résultats de la partie A.

1. D'après ce modèle, quelle est la concentration maximale du médicament dans le sang ?

2. On appelle demi-vie le temps nécessaire pour que la concentration de médicament présente dans le sang dans la phase d'élimination ait diminué de moitié par rapport à la concentration maximale.
   Préciser, d'après ce modèle, la demi-vie de ce médicament à la minute près.

3. Le coefficient directeur des tangentes à la courbe C_f correspond à la vitesse d'absorption ou d'élimination du médicament dans le sang.
   D'après ce modèle, à quel instant la vitesse d'élimination est-elle la plus élevée ?

4. La mesure de l'exposition du patient au médicament, exprimée en mg/L.h est égale à l'aire entre la courbe et l'axe des abscisses sur l'intervalle $[0; +\infty[$.
   D'après ce modèle, quelle est l'exposition du patient à ce médicament ?

3.2. Commentaires sur l'épreuve écrite d'admissibilité

Parmi les points positifs relevés, le jury souligne que plusieurs candidats ont accordé une attention réelle à la clarté et à la rigueur des justifications, ce qui constitue une évolution encourageante. La diversité des thèmes abordés dans le sujet a également permis à chacun de mobiliser ses connaissances dans les domaines qu'il maîtrisait le mieux.

Certains aspects restent toutefois à consolider. La réussite au concours suppose une solide maîtrise des contenus enseignés dans le secondaire ainsi que la capacité à traiter efficacement des exercices classiques. L'usage d'un vocabulaire mathématique précis et l'emploi correct des quantificateurs sont attendus de tous les candidats, or ce dernier point demeure un point de fragilité récurrent.

Enfin, des difficultés persistent. Le jury constate une grande hétérogénéité dans les copies et insiste sur la nécessité de renforcer le rôle de la preuve dans une démonstration : un exemple seul ne permet pas de valider une propriété pour tous les cas.

3.2.1. Problème 1 : Vrai-Faux.

Ce problème est celui qui a été le moins bien réussi, bien qu'il ait été traité par l'ensemble des candidats. Les questions relatives aux probabilités ont été rarement abordées et, lorsqu'elles l'ont été, les réponses se sont révélées le plus souvent insuffisantes. Les questions d'analyse, en revanche, ont donné de meilleurs résultats, avec cependant des fragilités repérées dans les raisonnements chez certains candidats. Le jury encourage les candidats à accorder une attention particulière au statut des exemples utilisés pour appuyer une affirmation : s'ils permettent de vérifier sur des cas particuliers ou de conjecturer, ils ne constituent pas en eux-mêmes une preuve. En revanche, la maîtrise de l'identification de contre-exemples est globalement satisfaisante. La question 4 a toutefois révélé des difficultés récurrentes dans la manipulation des inégalités.

3.2.2. Problème 2 : géométrie dans l'espace

Ce problème, relativement court, a été globalement bien réussi par les candidats, en particulier pour la première question et la question 3.a. Il reste toutefois indispensable que les propriétés d'incidence entre droites et plans de l'espace soient connues et maîtrisées.

3.2.3. Problème 3 : suites, raisonnement et algorithmique

Ce problème, traité partiellement par les candidats, a permis de mettre en lumière à la fois des acquis et des points de fragilité. Si les questions relatives à la nature des suites et à leur comportement ont été dans l'ensemble correctement traitées, les raisonnements par récurrence ont souvent été mal conduits, révélant un manque de maîtrise dans l'identification et la mobilisation des différents types de raisonnements. La partie algorithmique, peu abordée, a été correctement traitée lorsqu'elle l'a été.

3.2.4. Problème 4 : Étude de fonction et application

Ce problème a été globalement bien réussi. Les trois premières questions relatives à l'étude des variations de la fonction ont été correctement traitées, tout comme l'intégration par parties lorsqu'elle a été abordée. En revanche, l'utilisation du théorème des valeurs intermédiaires et l'étude de la convexité de la fonction sont restées mal maîtrisées. Peu de candidats ont su établir le lien entre les deux parties du problème ; certains ont toutefois compensé leurs lacunes dans la partie A grâce aux questions de lecture graphique de la partie B. Dans cette seconde partie, la première question d'interprétation graphique a été bien résolue, mais les trois dernières, qui nécessitaient un changement de cadre, ont posé davantage de difficultés.

Dans l'ensemble, le jury a observé un progrès dans la qualité des copies.

4. Épreuve orale d'admission

4.1. Déroulement de l'épreuve

Le sujet proposé par le jury est composé de deux questions sur le thème choisi, la première portant sur les compétences disciplinaires et didactiques, la seconde les compétences pédagogiques, notamment celles sur l'évaluation des acquis des élèves.

Après avoir reçu le sujet, le candidat dispose d'un temps de préparation de trente minutes.

L'entretien avec le jury dure soixante minutes maximum et se subdivise en deux parties. Lors du premier temps, le candidat est invité à présenter son dossier (dix minutes maximum), puis un échange avec le jury permet d'approfondir les éléments contenus dans le dossier et, le cas échéant, d'en expliciter certaines parties ou de les mettre en perspective.

Lors du deuxième temps de l'entretien, le candidat expose des éléments de réponse au sujet proposé par le jury (dix minutes maximum), puis un entretien permet d'approfondir les différents points développés par le candidat.

Lors de l'évaluation de cette épreuve orale, le jury est plus particulièrement attentif aux critères suivants :

- maîtrise disciplinaire et didactique ;
- projection dans une posture professionnelle ;
- interaction avec le jury.

4.2. Quelques remarques et conseils

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

Le jury observe que la qualité des dossiers RAEP varie fortement d'un candidat à l'autre. Si certains rapports témoignent d'un réel investissement et présentent une qualité appréciable, d'autres restent trop succincts et superficiels. La première partie, consacrée à la présentation du parcours professionnel et des expériences, est souvent bien rédigée et pertinente, valorisant des expériences au sein et en dehors de l'Éducation nationale. Les candidats s'appuient généralement sur le référentiel de compétences des enseignants, qu'il n'est pas nécessaire de parcourir exhaustivement. On note cependant un manque fréquent de référence aux formations suivies dans le cadre de l'enseignement.

La seconde partie, centrée sur la situation pédagogique choisie, révèle des écarts plus importants dans la qualité des analyses. Le jury rappelle que le candidat doit proposer une séance pédagogique effectivement mise en œuvre au cours de l'année scolaire. Pour être efficace, une analyse pédagogique doit s'appuyer sur une réflexion a priori approfondie, clarifiant les objectifs d'apprentissage, les prérequis et les choix didactiques retenus pour favoriser l'activité mathématique des élèves. Il est recommandé de planifier explicitement la séance ou la séquence avant sa mise en œuvre, en anticipant les difficultés potentielles et en proposant des pistes de différenciation adaptées à la diversité des élèves.

L'analyse a posteriori doit aller au-delà de la simple description des activités. Elle implique d'évaluer l'impact réel des choix pédagogiques sur les apprentissages, d'apprécier l'engagement et la participation des élèves, ainsi que d'examiner l'efficacité des stratégies mises en œuvre. L'exploitation des travaux d'élèves, accompagnée d'une réflexion sur ce qui est montré et sur les raisons de ces choix, enrichit considérablement l'analyse et témoigne de la capacité du candidat à adopter une démarche critique sur sa pratique. Le recours aux documents institutionnels et à des ressources pédagogiques diversifiées constitue également un appui précieux pour nourrir et renforcer cette réflexion.

Le jury insiste sur l'importance de la dimension concrète : les situations présentées doivent témoigner de la capacité du candidat à enseigner les mathématiques au collège ou au lycée général et technologique. Les enseignants d'autres disciplines, de l'école primaire ou de la voie professionnelle doivent veiller à effectuer un travail de projection, en collaboration avec des enseignants de mathématiques du second degré lorsque cela est possible. Enfin, le jury encourage les candidats à expliciter clairement les supports utilisés, à situer la séance dans une progression plus large et à valoriser, par des annexes appropriées, l'activité réelle des élèves.

Présentation par le candidat de son dossier RAEP et échange avec le jury pour approfondir les éléments du dossier RAEP

Les candidats savent présenter leur parcours de manière claire et mettre en avant les expériences les plus pertinentes, en trouvant un juste équilibre entre dimensions personnelles et professionnelles. Les dossiers les plus aboutis témoignent d'une véritable capacité de réflexion sur la pratique professionnelle, d'une identification pertinente des points clés et d'une analyse constructive des difficultés rencontrées. Il est attendu que le candidat établisse un lien explicite entre ses expériences, les compétences développées et les apports des formations ou du tutorat, tout en précisant son projet professionnel, notamment son souhait d'enseigner à Mayotte. Les échanges avec le jury mettent en évidence, chez de nombreux candidats, une bonne compréhension du rôle global de l'enseignant et de sa dimension éducative, ainsi qu'une aptitude à adapter sa pratique au contexte local.

Sujet proposé par le jury

Le jury conçoit un sujet portant sur la thématique du RAEP et propose un questionnement permettant de vérifier la bonne compréhension de la notion abordée, des obstacles d'apprentissage liés à cette notion en demandant par exemple des analyses d'erreurs classiques. Le jury s'assure également que le candidat est en capacité de prendre du recul sur cette notion et possède une vision globale de la thématique de son RAEP. Le jury peut être amené à demander la démonstration d'un résultat figurant dans le RAEP ou une ouverture sur le même thème dans le prolongement du contenu du RAEP.

Entretien avec le jury pour approfondir les points développés par le candidat

Les questions portent sur la maîtrise des notions mais aussi sur la didactique de la discipline. Le candidat peut être questionné sur la scénarisation pédagogique (évaluation diagnostique, organisation individuelle ou en groupe du travail, rythme et différents temps de cours, automatismes, phases de recherche, phases d'évaluation, etc.), les outils potentiellement mobilisables (outils numériques).

Le jury peut être amené à demander la définition d'une notion mathématique, l'énoncé d'une propriété mobilisées dans le RAEP.

Maîtrise disciplinaire et didactique

Les échanges avec le jury ont mis en lumière, chez certains candidats, des fragilités disciplinaires et une maîtrise encore limitée des connaissances didactiques. Ainsi, la notion de nombre demeure parfois insuffisamment stabilisée et des confusions apparaissent entre différents objets mathématiques tels que courbes, fonctions ou nombres. Une attention particulière doit également être portée à la précision du vocabulaire spécifique et à la rigueur de la rédaction mathématique des énoncés – définitions, théorèmes, propriétés – qui se doit d'être concise et adaptée au niveau des élèves, comme dans une situation réelle d'enseignement. Le jury souligne enfin l'importance de la maîtrise des principaux types de raisonnement, indispensable tant pour la rédaction que pour la correction des exercices.

Si le questionnement ne porte pas systématiquement sur la résolution de l'exercice proposé, le candidat doit néanmoins être capable de le résoudre. Une connaissance globale des programmes de mathématiques du collège et du lycée est nécessaire, ainsi qu'une préparation ciblée sur les thèmes abordés dans le RAEP et les notions connexes. Le jury recommande à cet effet de consulter les documents d'accompagnement relatifs aux notions traitées (proportionnalité, nombres, calculs, etc.) afin de consolider les connaissances. Enfin, il déplore que certains rapports manquent encore de contenu mathématique suffisant.

Connaissance du contexte institutionnel, des conditions d'exercice du métier et de ses particularités à Mayotte

Les candidats, pour la plupart déjà enseignants à Mayotte, ont bien perçu les enjeux éducatifs liés au territoire. Ils possèdent une connaissance assez fine du public auquel ils s'adressent.

Projection dans une posture professionnelle

Les candidats, pour beaucoup en poste, ont bien conscience de la nécessité de continuer à se former. Ils semblent appréhender avec acuité leur niveau de responsabilité, y compris dans leur relation avec les parents. Certains candidats ont su valoriser leur investissement en donnant des exemples, dans divers dispositifs (devoirs faits, classes petits lecteurs, petits scripteurs, école ouverte, etc.) ou dans diverses responsabilités (participation au conseil d'administration, professeur principal, coordination d'équipe, etc.).

Interaction avec le jury

Les candidats sont à l'écoute et interagissent avec le jury de manière satisfaisante pendant l'entretien sur le RAEP. L'expression est claire et compréhensible, même si la réactivité est souvent moindre lorsque les échanges portent sur les notions mathématiques.